



**HAL**  
open science

# ¿SIRVEN LAS CATEGORIAS FENOTIPICAS PARA ENTENDER LA SEGREGACION SOCIO-RACIAL EN CALI (COLOMBIA)?

Olivier Barbary

► **To cite this version:**

Olivier Barbary. ¿SIRVEN LAS CATEGORIAS FENOTIPICAS PARA ENTENDER LA SEGREGACION SOCIO-RACIAL EN CALI (COLOMBIA)?. Las dinámica de la población indígena Cuestiones y debates actuales en México F. Lartigue et A. Quesnel (eds) CIESAS IRD, Ed. Miguel Angel Porrua, Mexico, 2003. hal-02479937

**HAL Id: hal-02479937**

**<https://hal.science/hal-02479937>**

Submitted on 14 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ¿SIRVEN LAS CATEGORIAS FENOTIPICAS PARA ENTENDER LA SEGREGACION SOCIO-RACIAL EN CALI (COLOMBIA)?

Olivier Barbary\*

## Introducción

El debate actual en torno de la condición de las poblaciones negras y mulatas en Colombia presenta ciertas similitudes con la problemática de las poblaciones indígenas en México. La geografía del poblamiento “afrocolombiano” corresponde a unos territorios que han sido excluidos, desde largo tiempo, del proceso de integración étnica, económica y cultural de la nación, pero que a la vez, desde el principio de los setenta, experimentan una serie de mutaciones rápidas y profundas. En ciertas zonas del país, a raíz de una fuerte aceleración de su movilidad y urbanización, la población afrocolombiana es, hoy en día, un actor importante del desarrollo regional : es particularmente el caso en los cuatros departamentos del Occidente colombiano (Chocó, Valle del Cauca, Cauca y Nariño), donde se encuentra su mayor densidad, y en Cali y su área metropolitana, polo de atracción de las migraciones procedentes de la costa Pacífica, que se ha convertido en la mayor concentración urbana de población afrocolombiana del país. A la par con estos cambios demográficos, la constitución de 1991 y la ley n° 70 llamada “ley de negritud”, establecen un nuevo contexto jurídico, causa y consecuencia de los movimientos sociales y políticos que se originan en la condición y la identidad negra e indígena, donde los legisladores declaran el carácter multiétnico y cultural de la sociedad colombiana y prevén disposiciones específicas para el desarrollo de las minorías.

Surge entonces, como nuevo tema de los debates públicos y científicos, la cuestión de la segregación socio-racial y de la igualdad de oportunidades, y su articulación con los grandes interrogantes actuales: globalización económica, metropolización, nuevas formas de acceso al capital económico y cultural, manejo del territorio y de los recursos naturales etc. ¿Existe un

---

\* : : IRD – CAMS, Marseille ; obarbary@ehess.cnrs-mrs.fr

efecto propio de la pertenencia a un grupo étnico (o mas aun en el caso colombiano, del fenotipo) en los procesos generadores de diferenciación y segmentación socioeconómica – en otros términos algun tipo de orden racial rige en parte la sociedad colombiana contemporánea, o bien dichos procesos se explican antes que todo por determinaciones socioeconómicas compartidas por todos y, en este caso, la ‘marginalizacion’ de los afrocolombianos, que denuncia con razón el movimiento de ‘comunidades negras’, sería solamente la reproducción de la discriminación territorial históricamente ejercida en su contra y, de alguna manera, heredada? Ahora bien, para los meros actores sociales y políticos, tal distinción puede ser un tanto académica, pero, sea lo que sea, el problema de la medición estadística de las diferencias de condiciones de vida y sus implicaciones sociales y políticas ya esta planteado en Colombia. Como en otros contextos nacionales, la voluntad de saber parece ganarle a las reticencias éticas o ideológicas que inspira una clasificación étnica de la población. Hasta el presente, a pesar de su importancia demográfica (probablemente más de 10% de la población, o sea, mas o menos cuatro millones de personas), y al inverso de lo que pasa en Estados Unidos o Brasil, hay una ausencia notable de investigaciones sociodemográficas sobre las poblaciones afrocolombianas. De echo, después del relativo fracaso de la pregunta étnica del censo de 1993 (ver adelante), el terreno quedó prácticamente vacío y la población afrocolombiana sigue siendo invisible en el sistema estadístico nacional. Por otro lado, los enfoques antropológicos, en buena parte herederos de la tradición indigenista, se han concentrado en la descripción y análisis de las sociedades rurales : estructuras de parentesco, prácticas matrimoniales y organización de la familia, sistema económico de pluri-actividad agricultura/pesca/minería <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> : Con excepciones notables, por ejemplo los trabajos de P. Wade en Medellín (1997).

En realidad, es a nivel local y regional que existe la mayor demanda de información, ligada, para los funcionarios encargados de la gestión de las colectividades territoriales, a la descentralización administrativa y presupuestaria iniciada en 1986 con la elección directa de Alcaldes. Al nivel geográfico inferior de las veinte comunas de Cali, las juntas de acción comunales y las asociaciones, que deben transmitir las necesidades de servicios e infraestructuras de la población, padecen igualmente de falta de información. Pero sobre todo con el voto de la ley 70, a pesar de los grandes vacíos que deja el texto sobre la concretización económica y social que debe tener el reconocimiento de las “comunidades negras” por el Estado, se han consagrado como actores políticos locales y regionales, un conjunto de movimientos sociales urbanos y rurales con reivindicaciones específicas<sup>2</sup>. Para estos nuevos actores del campo político, el acceso a la información demográfica, geográfica o antropológica y su manejo en los argumentos políticos y la elaboración de propuestas creíbles son retos cruciales. El propósito de la encuesta “*movilidad, urbanización e identidades de las poblaciones afrocolombianas*” realizada entre abril y mayo de 1998 (programa de cooperación entre el CIDSE y IRD<sup>3</sup>), es el de responder a esta necesidad de información con un enfoque multi-disciplinario de observación de las condiciones demográficas, socioeconómicas y culturales en que se encuentran las poblaciones afrocolombianas y no afrocolombianas en la región del Pacífico y Cali, y analizar las evoluciones espacio-temporales y sus determinantes, en particular el factor étnico.

Como bien se sabe, es un terreno científico bastante difícil que implica, para los investigadores, discutir primero una serie de cuestiones teóricas en torno de los conceptos y categorías que se usarán en la observación y el análisis<sup>4</sup>. En la primera parte del texto, vamos a examinar la

---

<sup>2</sup> : Sobre los procesos de estructuración política de la población negra, ver por ejemplo C.E. Agudelo (1998), M. Agier & O. Hoffmann (1998), N. S. De Friedemann (1998).

<sup>3</sup> : El equipo se conforma, por parte del CIDSE, de F. Urrea (Sociólogo), P. Quintin (Antropólogo) y H.F. Ramirez (Estadístico), y por parte de IRD, de M. Agier (Antropólogo), O. Barbary (Estadístico) y O. Hoffmann (Geógrafa).

<sup>4</sup> : Es un debate antiguo y nutrido en antropología, sociología y filosofía. En el caso francés, una síntesis crítica de este campo disciplinario se encuentra en P.A. Taguieff (1993); recientemente, el debate se trasladó a la demografía y la estadística y se intensificó en torno de la encuesta MGIS (Movilidad Geográfica e Inserción Social) realizada por el INED (Instituto Nacional de Estudios Demográficos) : cf Tribalat (1995 & 1996), Simon (1997 & 1998), Le Bras (1998), Blum (1998).

cuestión de las categorías étnicas de población y la metodología de observación, usando como base para su problematización concreta, los resultados de la explotación del censo. Esto nos conducirá a la definición y algunas justificaciones de las distinciones fenotípicas en las cuales se basan las categorías de la encuesta. En la segunda parte nos interesarán algunos primeros resultados del análisis de los datos, donde utilizaremos dichas categorías para abordar tres temas : a) los volúmenes, la distribución residencial y la caracterización sociodemográfica de la población afrocolombiana de Cali, b) la realidad y la percepción de los niveles y los *modus operandi* de la segregación socioracial en la ciudad y c), partiendo de una regresión logística sobre las respuestas a las preguntas de auto-percepción (étnica en el censo de 1993, y de color de la piel en la encuesta), los determinantes sociales, territoriales o culturales de dos formas de afirmación de una identidad negra.

## **1. ¿Como volver visibles la población afrocolombiana y sus condiciones de vida?**

### *Etnicidad : instrucciones de uso*

Antes que todo, queremos volver explícitos algunos elementos de la ‘doctrina’ que nos orientará en la definición de las ‘categorías de origen’. Hoy en Colombia, en medio de un debate atrapado entre teorías culturalistas, retóricas de discursos políticos populistas o comunistas y la ‘sociología’ espontánea de los medios de comunicación, hace falta una información rigurosa y coherente sobre las condiciones de vida y las características socioeconómicas y culturales de las ‘minorías’. Como lo dice P. Simon “la etnicidad se ha convertido (...) en uno de los elementos esenciales en torno de los cuales se conforma, organiza y reproduce la sociedad?”<sup>5</sup> y, podríamos añadir, se torna en una categoría de análisis de uso casi obligatorio en una amplia gama de temas de trabajos en ciencias sociales, generando así un especie de “efecto de moda”, a veces perverso y no siempre favorable al rigor científico.

---

<sup>5</sup> : Traducido de P. Simon, “La statistique des origines, race et ethnicité dans les recensements aux Etats-Unis, Canada et Grande Bretagne”, in “Sociétés contemporaines”, n°26, Paris, 1997, p. 11.

Al igual que en Brasil o Estados Unidos, pero al contrario de México o América Central, las minorías étnicas en Colombia no se identifican con un marcador lingüístico. Como herramientas de observación y análisis, las clasificaciones ‘étnicas’ o según el origen regional o cultural, necesarias para captar los grados y modalidades de segregación y las condiciones diferenciales de inserción social y económica en la ciudad, además de ocasionar muchas discusiones en cuanto a sus definiciones y legitimidad, resultan a veces insuficientes en el contexto del mestizaje colombiano o incluso fracasan, como se vera mas adelante. Sin embargo, como la trayectoria migratoria, la localización residencial o el capital económico, social y cultural adquirido con anticipación, el color de la piel (o mas exactamente el fenotipo), que éste sea reivindicado, asumido o sufrido como estigma, puede ser también un determinante fuerte de la movilidad socioeconómica y de las recomposición de identidades que se dan en la ciudad. Uno de los propósitos de la encuesta realizada en Cali es el de permitir una caracterización estadística de los actores negros y mulatos de estos procesos, algunos de los cuales son definidos colectiva y externamente con base a su pertenencia étnica o racial, o bien se autodefinen así. Como se verá mas adelante, hemos decidido aplicar a las personas, y también que las personas se apliquen, una caracterización *‘fenotípica’ en lugar de ‘étnica’*. Desde luego esto no significa que estemos dando al concepto de raza ninguna otra realidad (biológica o cultural) que la que tiene en tanto que cómo construcción semántica funcionando de alguna manera en la realidad social. Alrededor de las identidades étnicas o raciales, productos híbridos de construcciones sociales, políticas y culturales, operan procesos de interacción y enfrentamiento entre diversos actores. Como lo muestra la antropología, la medición de atributos, sean individuales o estadísticos, no puede naturalizar ninguna categoría étnica, racial o cultural, pero, por otro lado, es un echo que las construcciones semánticas en torno del fenotipo operan socialmente cómo fábricas de divisiones, jerarquías y segregaciones, y eso es lo que queremos captar. La intención es entonces de alejarse de los eufemismos y hacer uso científico de las categorías raciales étnicas, tales como se

enuncian y viven, como herramientas de observación de un orden social objetivamente racista. La otra ventaja que se tiene al hablar de población negra, mulata, mestiza o blanca, es evitar una terminología étnica opaca, imprecisa e inexacta, que resulta finalmente ineficaz en el contexto del mestizaje colombiano. En otros términos, si buscamos, a través de la producción y análisis de indicadores de la dialéctica inserción/exclusión, un diagnóstico sobre el estado actual de la cuestión racial en Cali, la entrada por la caracterización fenotípica nos parece más adecuada para emprender la tarea indispensable de deconstrucción de los estereotipos racistas o culturalistas.

Pero existen obviamente varias condiciones metodológicas para que este enfoque no caiga en la naturalización que denuncian los antropólogos, sobre todo porque, con la fuerte movilidad de la población afrocolombiana en el contexto regional, no hay homogeneidad de sus características demográficas, sociales o culturales. A menudo, las agregaciones estadísticas ‘macro’ sirven argumentaciones, y a veces estigmatizaciones, donde se atribuye al factor étnico diferencias que se deben a la heterogeneidad socioeconómica (véase mas abajo el ejemplo de la fecundidad de las mujeres afrocolombianas en Cali). En primer lugar entonces, la observación debe apoyarse sobre una muestra y un cuestionario diseñados específicamente para restituir algunos factores importantes de heterogeneidad : origen geográfico de los flujos migratorios, itinerarios residenciales fuera y dentro de la ciudad, condiciones de inserción económica, social y cultural. Por otra parte, la importancia de los determinantes contextuales impone recurrir a una información homogénea, y con referentes espacial y temporal precisos, sobre un conjunto de unidades y situaciones locales y regionales (barrios de Cali, localidades y zonas económicas de origen o de transición de la migración). Finalmente, es preciso también tomar en cuenta el factor político. En el análisis del material empírico, habrá que poner especial cuidado en la articulación de estos factores espacial, temporal, social, racial para lograr una interpretación correcta de los diferenciales observados, incluyendo a la vez las determinaciones estructurales del nivel macro y las estrategias e interacciones de los individuos y grupos (hogares, redes), para dar razón de la

doble temporalidad, histórica y biográfica, de los procesos. Las técnicas estadísticas modernas, como son el análisis biográfico (tipologías y modelos longitudinales) o los modelos multi-niveles (análisis contextual), proporcionan el aparato metodológico adecuado para el análisis de los datos... siempre y cuando la encuesta reúne la información pertinente. Para lograrlo, el sistema de observación debe ajustarse al contexto propio de Colombia y de la ciudad de Cali.

*La pregunta étnica del censo de 1993 : un fracaso heurístico*

Iniciando en 1997 esta investigación, retomamos el análisis de la información sociodemográfica existente desde el punto de vista de la comparación de las poblaciones según orígenes para lograr un primer acercamiento a las diferencias, especificidades o similitudes. El censo de población y vivienda en Cali (DANE – 1993) representaba además la única fuente posible para construir el marco de muestreo que necesitaba el estudio. Al introducir una pregunta étnica en el censo, por primera vez desde la época de la Colonia y después de muchas discusiones internas, el DANE creó grandes expectativas en las comunidades indígenas y afrocolombianas y en los gremios científicos. En la mayoría de los casos, fue de igual magnitud la decepción cuando salieron los resultados. En el conjunto de la población de Cali, por ejemplo, las personas que contestaron que “perteneían a alguna etnia, grupo indígena o comunidad negra” fueron solamente el 0.5%, mientras el 95.5% contestó que no y el 4% se negó a responder. Todavía más extraño puede parecer el hecho evidenciado en el siguiente cuadro : en poblaciones nacidas en las regiones donde domina el poblamiento negro y mulato (franja del Pacífico y Norte del Cauca) o indígena y mestizo (interior de Cauca y Nariño), las respuestas afirmativas no crecen significativamente: el máximo, alcanzado por los nativos del Chocó, sólo es de 2.6%.

*Cuadro 1 : distribución de respuestas a la pregunta étnica del censo, según lugares de nacimiento de la personas censadas en Cali*<sup>6</sup>

	Cali	Cost pac.	Cost pac.	Cost pac.	Chocó	Nort. del	...	Otros	Otros	Antioq.	Total
--	------	-----------	-----------	-----------	-------	-----------	-----	-------	-------	---------	-------

<sup>6</sup> : Barbary y Ramirez (1997), p. 7.



		Nariño	Cauca	Valle		Cauca	/..	Cauca	Nariño	V.Caldas	
<b>SI</b>	<b>0.32</b>	<b>1.67</b>	<b>1.22</b>	<b>1.35</b>	<b>2.63</b>	<b>1.29</b>		<b>0.92</b>	<b>0.43</b>	<b>0.28</b>	<b>0.49</b>
NO	95.97	93.82	94.66	94.61	92.93	94.63		94.93	95.68	95.65	95.45
NO RESP	3.71	4.51	4.13	4.04	4.43	4.07		4.15	3.89	4.07	4.06
Total %	100	100	100	100	100	100		100	100	100	100
Observ.	882124	33232	18805	22764	13018	28272		57883	36849	148972	1661433

Sin embargo tales dígitos, que muchos consideraron surrealistas, no deberían sorprender. Volver operacional una noción tan vaga e inestable, como es la de pertenencia étnica, dentro de un formato censal administrado por encuestadores con capacitación necesariamente rápida a una población sumamente heterogénea, se convierte en un reto prácticamente imposible. En primer lugar, el empleo de la palabra “etnia” en el enunciado de la pregunta, palabra inusual y mal comprendida por una gran parte de la población, no dio el resultado esperado. Pero más allá de un problema de formulación, el factor psico-sociológico es probablemente de mayor importancia. A diferencia de los Estados Unidos, cuya tradición estadística inspiró claramente esta pregunta (véase Simon, *ibid*, pp. 14-21) , Colombia no es un país donde haya existido, después de la abolición de la esclavitud, una segregación racial institucionalizada. Tampoco es un país donde los movimientos etnopolíticos, como los derechos civiles en EE. UU. o la lucha anti-apartheid en Sudáfrica, hayan tenido un largo desarrollo histórico. En dichos países la segregación, herencia del pasado o resultado de las problemáticas actuales (incluyendo la *‘affirmative action’*), ha trazado en lo político, lo jurídico, lo social y, por supuesto, al interior de las conciencias colectivas, los hitos de una profunda división racial de la sociedad. La ‘etnicización institucional’, para llamarlo de alguna manera, no es comparable en la historia o el presente colombiano; en consecuencia, tampoco son comparables los niveles de la identidad étnica, lo que explica los resultados de la pregunta del censo. Esto demuestra que no existe en la sociedad colombiana de hoy, un sentimiento de pertenencia étnica *compartido y libremente declarado* por grupos significativos de la población. Ahora bien, si en su propósito principal, que

era medir el peso demográfico de las minorías étnicas a nivel nacional, la experiencia del censo fue un fracaso, en el caso de los afrocolombianos de la región del Pacífico, los resultados son completamente distintos con una tasa promedio de respuesta positiva del 44% y fuertes variaciones a escala regional y local. Tales datos ofrecen entonces, como veremos luego, la oportunidad de analizar en detalles cuales son los factores determinantes (históricos y geográficos, económicos y sociales, etc.) de la variabilidad de respuesta. Volviendo a Cali, los dígitos del cuadro no significan que no haya discriminación socio-racial o que las personas estigmatizadas como “negros” o “indios” sean en una proporción tan reducida, pero para mostrarlo, se requiere el uso de otras categorizaciones de la población y, como lo veremos ahora, las que autorizan los datos censales son muy problemáticas.

#### *Origen geográfico y segmentación socio-racial en Cali*

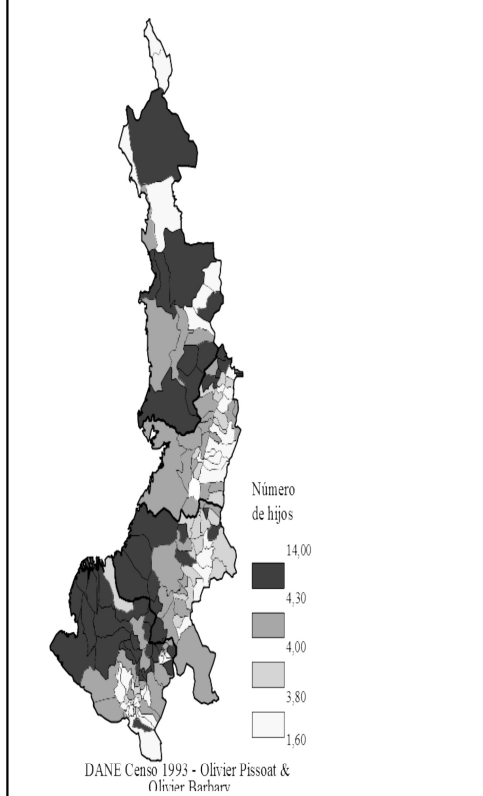
A nivel teórico, el origen geográfico de la población, como categoría sociodemográfica de análisis, aparenta ser un concepto menos vago que el de ‘etnicidad’. Es frecuente que, en determinados contextos geohistóricos, donde los principales flujos migratorios son todavía recientes, el lugar de nacimiento para los inmigrantes y el lugar de nacimiento de los padres para los nativos sirvan de base para una clasificación de la población según orígenes que tiene la gran ventaja de ser fija a lo largo de la vida de los individuos. Según el censo, había en 1993 en Cali 116.091 inmigrantes procedentes de municipios con fuerte mayoría de población negra o mulata<sup>7</sup>, lo que representaba el 7% de la población total y el 15% del conjunto de los inmigrantes. Basado en la misma información censal, un cálculo a partir de los lugares de nacimiento de los padres (cuando este se conoce, es decir cuando el individuo vive todavía con sus padres), permite una primera aproximación (muy subestimada) del volumen de población negra y mulata : 10.5% del total (174.719 personas). Por supuesto, tal ‘traducción racial’ del

---

<sup>7</sup> : Ver Barbary y Ramirez (1997). Este conjunto territorial abarca la costa Pacífica de los tres departamentos Valle del Cauca, Cauca y Nariño, la totalidad del departamento de Chocó así como siete municipios del Norte del Cauca donde predomina la población afrocolombiana.

origen geográfico, a pesar de su mérito como primera aproximación, no constituye ninguna medición confiable del volumen y composición de dicha población<sup>8</sup>.

*Gráfica 1 : Número promedio de hijos de las mujeres de más de 45 años con origen en los cuatro departamentos del Pacífico*



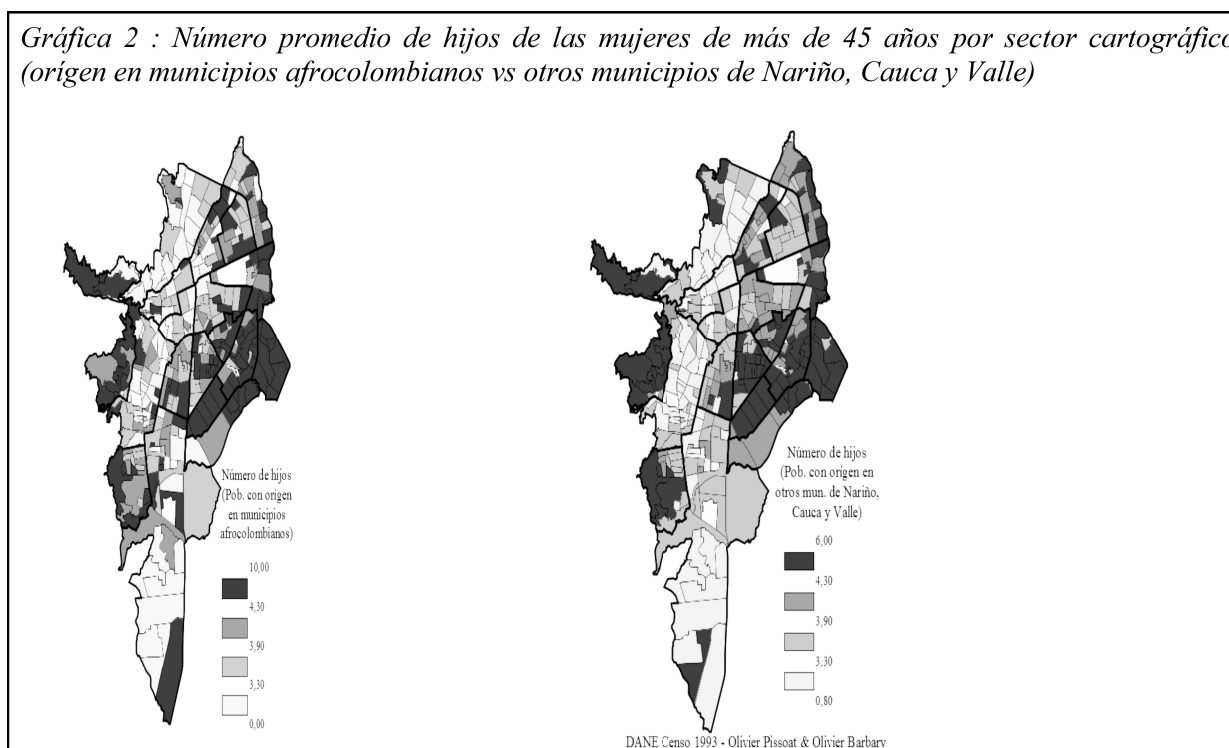
El interés principal de la variable no reside en estimar los totales o porcentajes de población afrocolombiana, sino en el hecho de que permite, mediante el cruce con otras variables, evidenciar los diferenciales que se dan en las características sociodemográficas de los individuos y hogares de determinados orígenes. Como ilustración tomaremos el ejemplo de la fecundidad de las mujeres con origen en la zona de población afrocolombiana. Una de las más arquetípicas constataciones de la sociología espontánea en Cali, que se acompaña a menudo de comentarios racistas dice que “los negros tienen más hijos que los blancos o mestizos”. Esto parece tener un cierto fundamento estadístico si miramos la gráfica 1 donde aparece que el número promedio de hijos de las mujeres de 45 años o más es más alto para las mujeres

con origen en los municipios de la zona de población afrocolombiana (3,9 hijos por mujer versus 3,6 para las mujeres con origen en la parte andina). Sin embargo los mapas de la gráfica 2 muestran lo contrario: cuando se controla el lugar de residencia en Cali, la descendencia de estas mujeres no es más alta, en promedio, que la de las mujeres con origen en los otros municipios de los tres departamentos del Sur-occidente. Quizás sea un poco superior en los barrios de clase media y alta, pero es estrictamente equivalente en los barrios populares del oriente e incluso ligeramente inferior en los barrios de invasiones de las laderas occidentales. En cambio, para

<sup>8</sup> : Para los detalles de la metodología y sus problemas, ver Barbary et all. (1999, pp. 10-13), o en el caso de los censos en Estados Unidos, Simon (Ibid. pp 36-37).

quien conoce la geografía socioeconómica de Cali, la correlación entre alta fecundidad y pobreza es evidente en ambos mapas. La conclusión no es entonces que las mujeres con origen en la región afrocolombiana son más fecundas pero que son, en promedio, más pobres que las mujeres con otros orígenes, lo que se confirma si examinamos la distribución residencial de la población según su origen (gráfica 3).

*Gráfica 2 : Número promedio de hijos de las mujeres de más de 45 años por sector cartográfico (origen en municipios afrocolombianos vs otros municipios de Nariño, Cauca y Valle)*



En efecto, comparado con el patrón de distribución del conjunto de la población (último mapa), la distribución espacial de las poblaciones con origen en los municipios de poblamiento afrocolombiano (cinco primeros mapas) son en general mucho más concentrados en los barrios populares (distrito de Agua Blanca, comunas 6 y 7 o zonas de laderas de las comunas 18 y 20). Este conjunto de diez comunas<sup>9</sup>, agrupa en junio de 1998, 55% de la población de la ciudad (Urrea y Ortiz, (1999, p. 7). La encuesta nacional de hogares (ENH, DANE) realizada a la misma fecha, estima a 55% la tasa de pobreza en estos barrios, contra 39% en promedio en Cali, y a

<sup>9</sup> : Comunas 1, 6, 7, 13, 14, 15, 16, 18, 20 y 21

15% la tasa de indigencia versus 10% en promedio (Ibid., pp. 22, 23). Tales dígitos dan la medida global de la segregación residencial en Cali. Pero también aparecen diferencias significativas entre los distintos orígenes geográficos de la población afrocolombiana : los originarios de las zonas del Pacífico de Nariño y Cauca y del Chocó viven mucho más en barrios pobres que los del Norte del Cauca y sobre todo los de Buenaventura (Pacífico Valle). Para estos últimos, la distribución residencial se acerca bastante a la distribución promedia. En estos contrastes se reproducen las profundas disparidades del desarrollo a escala regional que repercutan en el capital económico y cultural de los inmigrantes cuando llegan en Cali. Apoyándose sobre bases de datos municipales (IGAC, SISMUN, DANE) y su cartografía, Hoffmann y Pissot (1999, pp. 17-27) muestran de manera muy clara como la región pacífica, “ampliamente desfavorecida en la repartición de los sitios de poder”, sufre de un “ordenamiento territorial desigual” que deja el litoral Pacífico “prácticamente abandonado”. Lógicamente pues, la inserción mas difícil es la suerte de los originarios de estos espacios menos desarrollados y urbanizados. Son estas diferencias de contextos socioeconómicos, y no la pertenencia étnica, las que causan los comportamientos reproductivos distintos evidenciados en la gráfica 1. El ejemplo es ilustrativo de la especificidad de las condiciones económicas y sociales en las cuales se encuentra la población afrocolombiana de Cali, pero a la vez nos muestra su diversidad y la necesidad fundamental de considerar rigurosamente las interacciones entre los factores étnicos y sociales, para lo cual los datos censales resultan claramente insuficientes.

Gráfica 3: Distribución de la población por sector cartográfico según lugar de origen



DANE Censo 1993 - Olivier Pissot & Olivier Barbary

*Observar una población minoritaria : Hogares afrocolombianos y Hogares de control*

El estudio sociodemográfico en Cali tiene asignado dos propósitos principales:

- evidenciar comportamientos diferenciales (o no) de la población afrocolombiana vista como un conjunto, y por lo tanto *debemos incluir también en el estudio la población no afrocolombiana*
- tomar en cuenta la heterogeneidad interna de la población afrocolombiana y su segmentación espacial, social y cultural, y por lo tanto *debemos diversificar espacial y socioeconómicamente los contextos urbanos estudiados* (tipos de barrios).

¿Cual es entonces la definición adecuada de nuestra(s) unidad(es) de observación? El cuestionario de la encuesta recogerá información sobre varios tipos de unidades : la vivienda, el hogar, los individuos del hogar, los viajes que realizaron estos individuos, y hasta informaciones sobre individuos que no residen en el hogar (miembros de la red de solidaridad, parientes que no viven en el hogar...); pero como en la mayor parte de las encuestas sociodemográficas, la unidad principal de observación y análisis es el hogar. Ahora bien, si el estudio pretende principalmente un análisis de la población afrocolombiana, precisamos, como lo hemos dicho, de una información equivalente sobre la población no afrocolombiana. Siguiendo la idea de los diseños experimentales, la muestra esta compuesta de dos sub-muestras, *la muestra de hogares afrocolombianos y la muestra de control*, a las cuales se aplica el mismo cuestionario, y que serán seleccionadas en *dos poblaciones disyuntivas* definidas de la siguiente manera :

**Hogares afrocolombianos** : hogares donde por lo menos **una persona del núcleo familiar primario**, es decir el jefe del hogar, su cónyuge, o alguno(s) de los hijos del jefe del hogar y/o del cónyuge, presente **rasgos fenotípicos negro o mulato**. Por lo consecuente, la presencia de individuos afrocolombianos con lazos de parentesco más lejano o sin parentesco con el jefe del hogar no confiere el carácter afrocolombiano al hogar.

**Hogares no afrocolombianos (control)** : hogares en los cuales ninguna de las personas del núcleo familiar del jefe del hogar tiene rasgos fenotípicos negro o mulato.

Esta definición llama a ciertos comentarios. En primer lugar no se trata de la autopercepción étnica (como en la pregunta del censo) o de una categorización del origen geográfico (lugares de nacimiento de los individuos o de sus padres). Partimos de una caracterización *fenotípica* y *externa* (aplicada por los encuestadores) que tiene, como tal, su grado de arbitrariedad, lo que es el precio a pagar para acercarnos, como lo habíamos anunciado, a las categorías raciales étnicas. En segundo lugar, no estamos clasificando la población con base a una característica individual sino con base a una característica del hogar, con una definición bastante ‘amplia’ de la categoría “hogares afrocolombianos”. De esta manera se pretende incluir en el estudio la gama más vasta posible de situaciones de ‘mestizaje’, en el sentido biológico (población mestiza y mulata), como en el sentido de la composición de los hogares (hogares ‘mixtos’<sup>10</sup>). En tal perspectiva, la restricción al núcleo familiar primario representa una limitación : se trata de un compromiso para volver operacional la definición; la caracterización de los hogares por los encuestadores reposa sobre una observación visual, la cual, para ser practicable, debe necesariamente ser limitada.

Como toda traducción operacional de un concepto en categoría de observación (quizás más en este caso donde puede ser grande la subjetividad de apreciación de los encuestadores), la definición ha sufrido imprecisiones e inexactitudes en su aplicación, que se discutirán mas adelante. Pero la caracterización del hogar, cuyo principal propósito es de definir el universo de referencia de las dos muestras, no se asigna mecánicamente a los individuos; ellos son caracterizados individualmente en el transcurso de la entrevista, siempre cuando estén presentes durante la visita. El encuestador atribuye entonces a cada persona un fenotipo dentro de las categorías siguientes : negro, mulato, indígena, mestizo, blanco, otro (ver cuadros 2 y 3); las cuales son objeto de un amplio consenso semántico en Cali <sup>11</sup>, que tomaremos como referencia,

---

<sup>10</sup> : En la mayoría de estas situaciones de mixidad (todas las que se dan en el seno del núcleo familiar primario), el hogar es clasificado como afrocolombiano : otra arbitrariedad que tendremos que recordar en el momento del análisis.

<sup>11</sup> : En sus acepciones fenotípicas, los adjetivos *negro* y *mulato* designan una ascendencia africana, dominante en el primer caso, combinada con ascendencia indígena o europea en el segundo. La categoría *indígena* se aplica a los Indios ‘puros’, muy minoritarios en Colombia. La expresión *mestizo* cubre el conjunto de las morfologías producto



de ahora en adelante, para usarlas. Además, en cada uno de los hogares de la muestra, una persona seleccionada para la parte biográfica de la encuesta (cf. Infra), contesta la pregunta abierta “¿cual es su color de piel?” (idéntica a la del censo brasileño), que nos permitirá relacionar la autopercepción de los individuos con su caracterización externa. Es decir que la categoría fenotípica del hogar no es sino una de las categorías de análisis posibles. Hablaremos entonces de “población de los hogares afrocolombianos”, pero esa terminología neoétnica, basada en el modelo de la categoría ‘*Afro-Americans*’ en los EE. UU. y que hemos adoptado porque su uso se ha vuelto sistemático en Colombia, no debe ocasionar confusión : se trata de una categoría fenotípica. En resumen, dos argumentos la justifican :

1. Como lo mostrarán los resultados de la encuesta, la población negra y mulata en Cali, es víctima de una segregación socio-espacial marcada, acompañada de estigmatización y discriminación.
2. En la mayoría de los casos, el principio de estas divisiones no es de orden étnico sino racial, basado en el fenotipo, por ejemplo en las expresiones que toma en el propio discurso de los actores. Es entonces sobre el contenido y los roles de dichas categorías segregativas que la encuesta nos informará.

Después de habernos acordados sobre estas categorías de observación, faltaba darle solución a un problema metodológico difícil que plantea la observación en Cali de la población que definimos como afrocolombiana : ¿cómo seleccionar una muestra representativa de una población minoritaria, muy heterogénea, geográficamente dispersa, y para la cual no se disponía de ningún registro confiable? La respuesta que hemos encontrado se basa en la explotación de la información censal sobre el origen geográfico de la población, variable que proporciona, como lo hemos visto anteriormente, la única aproximación posible a la distribución espacial de la

---

del cruce de las poblaciones indígena, europea y africana, bajo la restricción que la influencia africana sea poco perceptible como tal (es la categoría mas numerosa). Finalmente la palabra *blanco*, en simetría con el uso de *negro*, se emplea solamente para los fenotipos netamente europeos.

población afrocolombiana en Cali. En primer lugar, esta variable permitió excluir del universo de la encuesta una parte de Cali donde temíamos que la concentración de población afrocolombiana fuese insuficiente para una observación por muestreo. En los cinco dominios de estudios escogidos, que agrupan aproximadamente el 78% de la población de Cali, hemos practicado un muestreo bietápico (manzanas, hogares), estratificándolo según el cruce de la distribución por origen geográfico de la población con una estratificación socioeconómica elaborada con los mismos datos censales. En su primera etapa (manzanas), las unidades fueron seleccionadas con probabilidades desiguales, proporcional a la población con origen en la zona de poblamiento afrocolombiano. Luego, en cada manzana de la muestra y después de haber realizado el recuento y la caracterización de los hogares entre afrocolombianos y controles, se seleccionaron de manera equiprobable cinco hogares (cuatro afrocolombianos y uno de control). La estratificación de la muestra según la segmentación socioétnica del espacio nos da garantía de una representación satisfactoria del conjunto de los componentes socioeconómicos de la población bajo estudio.

Para terminar con la metodología, evocaremos muy brevemente la estructura global del cuestionario, aun que los resultados que presentaremos a continuación no se refieren sino a una mínima parte de la información recolectada. La primera parte se compone de 12 capítulos que abordan las características de los hogares y los individuos, en torno de los temas siguientes : la vivienda, las condiciones de alojamiento y el equipamiento del hogar, las características sociodemográficas de los miembros del hogar (caracterización fenotípica, sexo, edad, estado civil, nivel de educación, condición de actividad y descripción de la ocupación principal y secundaria, trayectoria migratoria y sistema de residencia de los individuos en el área metropolitana), los viajes y regresos a lugares de origen, la participación social y política, la red social y de ayudas domésticas del hogar. La segunda mitad del cuestionario, parte fundamental de la metodología, consiste en una entrevista sobre la biografía residencial, familiar y laboral de

uno de los miembros del hogar mayor de 18 años de edad (llamado ‘encuestado biográfico’), y algunas de sus percepciones y opiniones. Con el fin de evitar todo sesgo en la selección de esta persona, se aplicó un sistema de selección por cuotas basado en cinco criterios : sexo, edad, parentesco con el jefe del hogar, lugar de nacimiento, condición de actividad. Esta parte se compone de dos matrices cronológicas -la unidad temporal de observación es el año- para la recolección de los calendarios residencial, de educación y ocupación (primera matriz) y de los eventos familiares y periodos de coresidencia (secunda matriz). La encuesta termina con dos módulos de preguntas semi abiertas y abiertas sobre percepciones y opiniones del encuestado, alrededor de dos temas de particular interés para el estudio.

- **La discriminación** : después de una focalización progresiva sobre el tema de la discriminación laboral y racial en Cali, nos acercamos a las experiencias personales de racismo que conoció el encuestado biográfico. El capítulo se concluye con la pregunta de autopercepción del color de piel.
- **El barrio y la violencia** : la percepción de las infraestructuras y la calidad de vida en el barrio son objeto de una primera secuencia donde se busca una comparación de las percepciones de los encuestados con la percepciones externas (por ‘la gente de Cali’). Las cuatro ultimas preguntas, sobre los acontecimientos de violencia que han afectado al encuestado o a otro miembro del hogar durante el último año, deben permitirnos la evaluación, con base a declaraciones de hechos, de los grados de inseguridad, un tema que no se puede evitar en Colombia.

## 2. Premiers résultats, vers une problématique d'analyse

Démarrée il y a juste un an, l'exploitation des résultats de l'enquête ne fait que commencer, mais elle donne déjà lieu à une production trop importante pour en faire la synthèse ici<sup>12</sup>. Nous essayerons simplement de présenter certaines conclusions assises sur des bases statistiques, autour de trois questions centrales de l'étude. Comment identifier, compter et caractériser la population afro-colombienne de Cali ? Quel diagnostic avancer sur la ségrégation socio-raciale dans la ville et sa perception par les enquêtés ? Quelles sont les principaux déterminants des réponses aux questions d'autoperception ethnique et de couleur de peau posées dans le recensement et dans l'enquête ? Les réponses que nous donnons sont encore partielles, elles s'accompagnent d'un ensemble d'hypothèses plus précises qui guideront les analyses futures.

### *La population afro-colombienne à Cali : volumes, métissage, mobilité*

Comme base pour leur caractérisation sociodémographique, nous retiendrons dans la suite trois définitions de la population 'afro-colombienne' :

1. la population des ménages afro-colombiens, c'est-à-dire la population des ménages dans lesquels l'enquêteur a assigné à au moins une personne du noyau familial principal, le phénotype noir ou mulâtre ;
2. la population noire ou mulâtre, c'est-à-dire celle des individus ayant été vus et caractérisés comme tels par l'enquêteur ;
3. la population qui se perçoit elle-même de peau noire (*negra*), mulâtre (*mulata*) ou brune (*morena*), c'est à dire les personnes ayant utilisé, pour répondre à la question '¿Cuál es su color de piel?', les adjectifs qui désignent clairement, dans le parler de Cali, une ascendance africaine.

---

<sup>12</sup> : Les premiers résultats ont fait l'objet d'un séminaire international tenu à Cali en décembre 1998. L'ensemble des contributions sont regroupées dans la série 'documentos de trabajo' du CIDSE : n° 38 (Barbary, Bruyneel, Ramirez, Urrea [1999]), 39 (Agudelo, Hoffmann, Rivas [1999]) et 40 (Vanin, Agier, Hurtado, Quintín [1999]).

Le premier acquis de l'enquête est l'estimation des effectifs correspondants à chacune de ces catégories, et à leur complémentaire : les populations 'non afro-colombiennes'. On ne dira jamais assez ce qu'une enquête doit à ses enquêteurs et nous tenons ici à saluer leur performance exceptionnelle sans laquelle le présent travail n'existerait pas. Cependant, les chiffres résumés dans le tableau 2 doivent être pris avec quelques réserves. L'extension du noyau familial principal aux enfants d'un seul conjoint et aux enfants adoptifs du C.M. ou du conjoint n'a pas toujours été perçue ou acceptée par les informateurs, d'où un certain sous enregistrement des ménages afro-colombiens au sens de notre définition. Des cas de divergences entre enquêteurs se sont présentés à propos de la caractérisation des individus noirs ou mulâtres ; ils sont peu fréquents et n'affectent pas la caractérisation des ménages. Les désaccords ont plus souvent porté sur la caractérisation des métis : y avait-il ou non présence de 'traits noirs'? Dans la très grande majorité des cas le ménage a été finalement classé dans le groupe non afro-colombien. Il est arrivé que la caractérisation du ménage ait été faite indirectement, le plus souvent d'après les déclarations des voisins, à cause d'absences répétées des membres du ménage au moment des visites. Les catégories phénotypiques que nous employons se basant sur un large consensus, ces quelques caractérisations indirectes n'introduisent a priori aucun biais, cependant, afin de garantir l'homogénéité d'appréciation, nous les avons évités dans toute la mesure du possible. L'interrogation la plus problématique concernait l'effet du phénotype de l'enquêteur et plus généralement de la relation enquêteur/enquêté, sur les réponses à l'ensemble des questions de perception, en particulier celle concernant la couleur de peau. Le groupe d'enquêteurs était composé pour moitié de personnes noires ou mulâtres (10 sur 20), pour moitié de personnes blanches ou métisses, pour moitié d'hommes et pour moitié de femmes. L'analyse statistique des résultats (cf. Infra), montrent que l'effet du genre est aussi important que celui du phénotype et que la détermination des réponses par les caractéristiques des enquêteurs est très faible : dans l'ensemble des réponses des personnes caractérisées de manière externe comme noires ou

mulâtres, le taux d'affirmation d'une couleur de peau noire n'est que de 3% à 4% supérieur chez celles qui ont été enquêtées par des hommes ou par des personnes noires ou mulâtres (l'effet de l'enquêteur cesse d'ailleurs d'être significatif si l'on agrège les adjectifs '*negra*' et '*morena*'). Au total, nous ne pensons pas que ces inévitables difficultés dans la caractérisation des individus et des ménages aient joué d'une manière systématique au profit ou au détriment des effectifs de population afro-colombienne. Les premiers résultats montrent, par leur cohérence interne, et après confrontation avec certains résultats du recensement, que la distinction statistique entre ménages afro-colombiens et non afro-colombiens est opérationnelle. Nous allons voir qu'elle se révèle également pertinente lorsqu'il s'agit de comparer les volumes et les caractéristiques socio-démographiques de groupes d'individus vivant dans des milieux 'socio-raciaux' différents.

Tableau 2 : estimation par l'enquête des populations selon leur caractérisation phénotypique

Population selon caractérisation des ménages			Répartition des individus selon la caractérisation des individus et des ménages							
Caractérisation par l'enquêteur :	Effectifs (1)	%	Caractérisation par l'enquêteur :	<i>Negro</i> %	<i>Mulato</i> %	<i>Indígena</i> %	<i>Mestizo</i> %	<i>Blanco</i> %	<i>Otro</i> %	Total % (2)
Mén. afro.	106.085	29,8	Mén. afro.	47,9	33,2	0,6	11,5	6,7	0,1	30,4
Mén. ctrl.	249.581	70,2	Mén. ctrl.	0,3	0,5	1,0	35,1	63,2	0,0	69,6
Total Ménages	355.666	100	Total	14,7	10,4	0,9	27,9	46,1	0,0	100
			Effectifs	191.126	134.912	11.237	361.674	596.928	303	1.296.180
Individus des mén. afro.	460.873	29,7	Auto-caractérisation des enquêtés :	<i>Negra et assim.</i> %	<i>Morena, Mulata</i> (4) %	<i>Canela et</i> (5) %	<i>Trigueña et</i> (6) %	<i>Blanca et assim.</i> %	Autres réponses %	Total % (3)
Individus des mén. ctrl.	1.091.743	70,3	Mén. afro.	32,4	19,8	8,2	33,1	4,5	2,0	29,8
Total individus	1.552.616	100	Mén. ctrl.	0,7	2,1	10,2	40,0	40,4	6,6	70,2
			Total	10,2	7,4	9,6	38,0	29,7	5,2	100
			Effectifs	36.146	26.303	34.021	135.085	105.641	18.470	355.666

Source : enquête CIDSE/IRD juin 1998

(1) Les effectifs de ménages et d'individus sont extrapolés à l'ensemble de l'univers couvert par l'enquête, soit 1.552.616 personnes, c'est-à-dire environ 78% de la population totale de la ville, estimée par projection du recensement au 30 juin 1998 à 1.982.000 personnes.

(2) La répartition est celle observée sur les individus caractérisés visuellement par les enquêteurs : 7.022 personnes sur les 8.250 incluses dans l'échantillon, soit 85%. Ces données sont pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage.

(3) La répartition est celle observée sur les individus ayant répondu à la question ouverte sur la couleur de peau (1824 personnes sur les 1880 auxquelles la question était posée), que l'on peut donc considérer représentatifs de la population âgée de 18 ans et plus (sous-échantillon 'biographique'). Pour les besoins de cette tabulation, les réponses sont regroupées autour des adjectifs indiqués, employés seuls ou avec d'autres mots. Ces données sont pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage.

(4) Brune, mulâtre

(5) Cannelle

(6) Littéralement 'couleur blé', souvent traduit par châtain

Le fait le plus marquant tout au long de l'enquête fut sans doute l'écart entre la proportion de ménages afro-colombiens prévue d'après les données du recensement et celle observée. Nous savions que la proportion obtenue par le recensement (10,5%) était très sous-estimée, mais nos hypothèses les plus élevées (autour de 16%) restaient encore loin de la réalité, qui se situe à près de 30% dans l'univers de l'enquête. Les chiffres correspondants aux individus caractérisés noirs ou mulâtres (25%) et aux individus qui se sont perçus comme tels (17,6%), ce dernier chiffre devant être comparé aux 0,5% obtenus par la question ethnique du recensement, donnent la mesure de 'l'invisibilité' de la population afro-colombienne dans le système statistique colombien actuel, et démontrent, pensons-nous, la nécessité d'une nouvelle approche. Fort de ces résultats, lorsque qu'un an plus tard, la Banque Mondiale et la municipalité de Cali nous ont contacté pour nous confier la conception d'une enquête sur l'accès et la perception des services publics à Cali, dans laquelle ils souhaitaient que soit identifiée la population afro-colombienne, nous avons proposé la même méthode de caractérisation des ménages et des individus, appliquée cette fois à un échantillon représentatif de la totalité de la ville, sélectionné à l'aide d'un plan équiprobable au niveau des ménages. Cette proposition fut acceptée (toutefois, à notre regret, la question d'autoperception n'a pas été retenue) et l'enquête réalisée en juin 1999 par le '*Centro Nacional de Consultoria*'. Selon cette enquête, la population des ménages afro-colombiens à Cali s'élève approximativement à 769.000 personnes (37% du total) et la population caractérisée noire ou mulâtre à 606.000 (31%). La différence avec l'enquête CIDSE/IRD s'explique principalement par l'importance très supérieur de la population mulâtre dans l'enquête de la Banque Mondiale (19% contre 10% dans l'enquête CIDSE/IRD) au détriment de la population métisse (22% contre 28%). Nous ne pouvons avancer aucune hypothèse sur les raisons de cet écart d'appréciation, n'ayant pas contrôlé le travail de terrain de la seconde enquête ; mais il souligne l'importance du consensus sémantique sur les catégories phénotypiques et de la

formation des enquêteurs. Cela étant dit, ces résultats montrent aussi que les chiffres obtenus par l'enquête CIDSE/IRD ne sont pas exagérément élevés.

La seconde partie du tableau 2 met en évidence, au sein des ménages afro-colombiens comme des ménages de contrôle, l'ampleur du métissage des populations à Cali. En suivant la logique de la caractérisation externe, le phénomène apparaît aussi bien dans sa dimension 'biologique' (poids des populations mulâtre et métisse) qu'au sens de la composition du ménage (fréquence des ménages 'mixtes'). Pour ne citer qu'un chiffre, lorsque nous parlons de 'ménages afro-colombiens' ou de 'ménages non afro-colombiens', nous parlons de ménages où seuls 48% des individus ont été caractérisés comme noirs dans le premier cas, et 63% comme blancs dans le second. L'autoperception des enquêtés confirme l'importance du phénomène en montrant la diversité du 'positionnement phénotypique' des individus, et donc la nécessité de relativiser la catégorie attribuée aux ménages par les enquêteurs : les couleurs 'racialement marquées' (*negra, morena, mulata, blanca*) sont moins souvent choisies par les enquêtés que les classifications externes censées leur correspondre (*negro, mulato, blanco*), l'écart de plus important survenant pour la catégorie '*blanco*' (46% des assignations d'enquêteurs contre 30% des déclarations d'enquêtés). De fait, la majorité des répondants (53%) ont utilisé les couleurs du métissage (*canela, trigueña, castaño, café, etc*). Nous reviendrons plus loin sur l'analyse de ces réponses.

Le troisième fait marquant est la structure migratoire de la population afro-colombienne, qui ne coïncide pas non plus avec celle que laissait prévoir le recensement à cause de la non prise en compte, dans la population 'd'origine afro-colombienne', d'une grande partie des descendants de migrants. Ainsi, au sein des ménages afro-colombiens, les natifs de Cali (57%) représentent le double de la proportion prévue : un chiffre tout à fait voisin de celui observé dans les ménages de contrôle (59%), qui balaye au passage le stéréotype répandu dans la littérature associant population noire et migration récente. D'autre part, la distribution des lieux d'origine des



migrants afro-colombiens à Cali surprend par sa diversité<sup>13</sup>. Bien sur, la région Pacifique est confirmée comme le premier espace d'origine de cette migration (42% du total), mais le poids de l'hinterland urbain et rural de Cali (nord du département du Cauca et autres communes du Valle) est considérable (33%) et surtout, l'importance de la migration de moyenne et longue distance provenant de régions extérieures à la zone de peuplement majoritairement noir, par exemple de l'altiplano du Cauca et du Nariño, de la zone caféière ou de l'Antioquia, dépasse de loin, avec 25% du total des migrants, les hypothèses avancées jusqu'alors. Cette diversité d'origine géographique témoigne de la grande mobilité qui caractérise l'histoire récente des populations noires en Colombie, et s'accompagne à coup sûr d'une grande variété d'itinéraires migratoires, mais les hypothèses que l'on peut faire à ce sujet à partir du recueil des biographies sont encore trop fragiles et il faut attendre leur analyse détaillée.

*Ségrégation et discrimination : quelques pistes pour l'analyse... et le point de vue des enquêtés*

Comme corollaire du métissage et de la diversité des origines et des histoires migratoires, on doit s'attendre à une grande hétérogénéité de la situation sociale et économique de la population des ménages afro-colombiens. L'analyse des distributions des lieux de résidence dans la ville, menée d'après les données du recensement, en donnait une première approximation. Les résultats de l'enquête conduisent à des conclusions plus précises, que nous ne pouvons que résumer ici.

Notoirement comme d'après l'enquête, il ne fait aucun doute que la segmentation socio-spatiale de l'espace urbain à Cali coïncide avec une nette ségrégation raciale touchant la population que nous avons caractérisée comme noire. Le phénomène est perceptible aussi bien au niveau résidentiel, avec une surconcentration globale de cette population dans les zones les plus pauvres de la ville et, à l'échelle locale, la ghettoisation de certains quartiers considérés comme 'noirs' (Barbary et all. [1999] pp. 37-41 et 71-76), qu'au niveau des conditions de vie des ménages, à

---

<sup>13</sup> : Pour une analyse détaillée des flux et de leur dynamique récente, voir Barbary et all. [1999], pp 41-49.

travers les différences importantes, toujours en défaveur des ménages afro-colombiens, que mettent en évidence les indicateurs de promiscuité dans le logement, d'accès aux services publics et d'équipement du ménage (Ibid. pp 53-61). En revanche, on peut qualifier, assez arbitrairement d'ailleurs, de 'modéré', le niveau de ségrégation résidentielle et socio-économique des populations mulâtres ou métisses. Mais une analyse détaillée montre que le processus qui conduit aux situations de ségrégation raciale est complexe et que son intensité varie beaucoup en fonction d'autres facteurs de segmentation spatiale ou socio-économique. Bruyneel et Ramirez montrent, par exemple, qu'en ce qui concerne la promiscuité dans le logement, le désavantage relatif que supportent les ménages afro-colombiens est systématique tout au long de l'échelle socio-économique (Ibid. p. 56), alors que pour les indicateurs d'accès aux services et aux biens d'équipements, il se concentre dans la partie médiane de l'échelle sociale, les plus pauvres et les plus riches des ménages afro-colombiens se retrouvant à égalité avec leurs homologues non afro-colombiens (Ibid. pp. 58, 59). En premier lieu, donc, l'intensité du processus de ségrégation socio-raciale qui affecte les populations à Cali, tout comme ses modalités de fonctionnement, sont variables et doivent être distinguées selon différents groupes. En second lieu, ces mécanismes de segmentation ne peuvent pas être analysés uniquement comme le produit endogène d'un ordre social ségrégué racialement, puisqu'ils sont également le résultat des stratégies et des opportunités spécifiques des réseaux migratoires correspondants à des populations de différentes origines géographiques et sociales (Ibid. pp. 41, 49, 87 et 88).

Dans le cas de la population afro-colombienne, le rôle de ces origines, comme facteur de sa différenciation de la population non afro-colombienne, mais aussi de son hétérogénéité interne, revêt une énorme importance. Dès lors, il devient nécessaire de redéfinir certains postulats qui orienteront l'analyse fine des données. On ne peut plus affirmer, comme cela est encore souvent dit, que la population afro-colombienne de Cali est constituée presque exclusivement de migrants récents de la région Pacifique et de leurs descendants, et la considérer comme une masse pauvre

homogène, condamnée, du fait de son bas capital économique et social et du jeu des réseaux qui l'ont amenée dans la métropole, à vivre dans les quartiers défavorisés du district d'*Agua Blanca*. Pour nous, l'analyse de la segmentation géographique, économique et culturelle de cet ensemble complexe d'origines et de trajectoires migratoires, qui détermine la ségrégation spatiale et sociale à Cali, est un enjeu central de la suite de l'exploitation.

Quelle que soit son hétérogénéité, l'échantillon nous livre, à travers ses perceptions et opinions sur la discrimination, un diagnostic sans équivoque : toutes couleurs de peau confondues, l'opinion majoritaire à Cali est que la discrimination existe, aussi bien au travail que dans d'autres situations, le plus souvent envers les noirs, mais aussi envers les indiens, les pauvres, les personnes âgées, les femmes, etc (tableau 3). Ainsi 65% des personnes interrogées répondent affirmativement à la question sur son existence dans le travail ; la proportion est de 77% au sein des ménages afro-colombiens et 60% dans les ménages de contrôle, elle atteint 82% chez les femmes caractérisées comme noires. De surcroît, plus du tiers des personnes qui pensent qu'elle existe, la jugent fréquente (presque tous les employeurs ou beaucoup d'entre eux la pratiquent). Pour les enquêtés, les deux principaux motifs de discrimination professionnelle sont très clairement l'appartenance raciale et la classe sociale : 55% des réponses à cette question citent, comme première catégorie de population visée, les noirs et 24% les pauvres et les personnes peu éduquées. Les personnes âgées (5%), les femmes (3%), les jeunes (2%) et les indigènes (0,5%) ne viennent qu'ensuite. De même, environ la moitié de l'échantillon pense que les noirs sont moins bien traités que les autres personnes par la police et au travail, et autour de 30% ont l'opinion que c'est aussi le cas dans les hôpitaux et les centres de santé, à l'école et au collège, dans les transports publics ou lors des démarches administratives. Enfin, au sein des ménages afro-colombiens, 24% des enquêtés déclarent avoir été personnellement victimes de discrimination. La fréquence de déclaration est de 32% parmi la population noire et augmente encore dans certains segments de population, presque toujours en liaison avec des situations de

travail : femmes noires employées domestiques, personnes noires discriminées à l'embauche dans les entreprises, particulièrement dans le secteur de la grande distribution (Éxito, Makro, Ley, etc.). Seule exception à ce réquisitoire, l'existence de discriminations raciales au sein du quartier est rarement mentionnée (moins de 20% de réponses positives).

A propos des récits de situations discriminatoires (question sollicitant la description d'une expérience personnelle), il faut noter que, dans certains cas, l'enquêté rapporte un acte de discrimination envers une tierce personne (insultes racistes au travail, dans les transports, dans les files d'attente, etc.). Les enquêteurs ont eu la bonne initiative d'enregistrer ces réponses, aidées en cela par les enquêtés qui affirmaient s'être sentis eux-mêmes discriminés ; il faudra évidemment mettre à part ce type de situation pour une analyse détaillée des expériences personnelles de discrimination. Les réponses à la question sur le motif de discrimination évoquent à nouveau la couleur de la peau : «*por ser negra(o)*», «*por negra(o)*», «*por el color de piel*»; les raisons sociales et de genre viennent ensuite : «*por no haber estudiado*», «*por ser pobre, a uno lo tratan mal*», «*por vivir en el distrito*», «*por ser mujer*». Les réponses mentionnant explicitement plusieurs facteurs sont assez fréquentes : «*por ser negra y pobre*», «*dis que por no ser bachiller y ser negra*», «*por no tener estudios y ser pobre*», «*por ser pobre y vivir en Siloé*», «*ser mujer pobre*». Les enquêtés nous rappellent ainsi opportunément comment les moteurs raciaux et sociaux de la discrimination fonctionnent en parallèle, en essentialisant souvent sans distinction les différences biologiques ou socioculturelles.

Tableau 3 : Réponses aux questions d'opinion sur la discrimination, selon la caractérisation phénotypique et le sexe des enquêtés (différences significatives observées)

1. Réponses affirmatives à la question 'Pensez-vous qu'à Cali, il existe des discriminations dans le travail ?'													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :		Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes		356	76<<+	180	75 ++	104	59	148	59 <	788	63 <		
Femmes		470	82>>+	251	75 ++	154	55 --	202	68 >	1077	67 >		
Total		826	79 ++	431	75 ++	258	57 --	350	64	1865	65		
2. Proportion d'enquêtés qui pensent que la discrimination professionnelle est fréquente (presque tous les employeurs ou beaucoup d'employeurs), parmi ceux qui pensent qu'elle existe													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :		Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes		271	29<<	129	26 <	68	15<<--	93	38 +	561	29<<		
Femmes		385	36>>	190	35 >	103	45>>+	152	34	830	37>>		
Total		656	33	319	31 -	171	33	245	36	1391	35		
3. Réponses affirmatives aux questions sur la discrimination des noirs et des indiens dans différents contextes													
Caractérisation par l'enquêteur :		Discrimination envers les noirs						Discrimination envers les indiens					
Contexte :		Ménages afro.		Ménages contr.		Total		Ménages afro.		Ménages contr.		Total	
		Effec.(1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Dans les hôpitaux et centre de santé		1504	32•	376	27°	1880	31,0	1504	29••	376	21°°	1880	27,4
A l'école et au collège		1504	34	376	32	1880	33,6	1504	28•	376	25°	1880	27,4
Dans les transports		1504	39••	376	32°°	1880	37,6	1504	29••	376	22°°	1880	27,6
Dans les formalités administratives		1504	31•	376	26°	1880	30,0	1504	29•	376	24°	1880	28,0
Au travail		1504	57••	376	41°°	1880	53,8	1504	38••	376	29°°	1880	36,2
Par la police		1504	54•	376	50°	1880	53,2	1504	33•	376	29°	1880	32,2
Dans le quartier		1504	19	376	18	1880	18,8	1504	18••	376	13°°	1880	17,0
4. Réponses affirmatives à la question sur la discrimination des noirs dans le travail													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :		Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes		356	56<<+	180	60>+	104	30<<--	148	48 >	788	46		
Femmes		470	63>>+	251	55<+	154	46>>	202	40<-	1077	46		
Total		826	60 ++	431	57 ++	258	40 -	350	43 -	1865	46		
5. Réponses affirmatives à la question sur la discrimination des noirs par la police													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :		Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes		356	53	180	60>+	104	42<-	148	51	788	50		
Femmes		470	54	251	52 <	154	55 >	202	51	1077	52		
Total		826	54 +	431	55 +	258	50	350	51	1865	51		
6. Réponses affirmatives à la question 'Vous-même, avez-vous déjà été victime de discrimination dans votre travail ou dans d'autres situations ?'													
Caractérisation par l'enquêteur :		Negro		Mulato		Mestizo		Blanco		Total			
Sexe :		Effectif (1)	% (2)	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Hommes		356	30 ++	180	14	104	5<<<<	148	10	788	12<<		
Femmes		470	33 ++	251	17	154	16>>	202	11 --	1077	16>>		
Total		826	32 ++	431	15	258	11 -	350	10 --	1865	14		

Source : enquête CIDSE/IRD juin 1998

(1) Les effectifs sont ceux des personnes ayant répondu à la question. A cause de leurs effectifs trop faibles, les catégories 'Indigènes' et 'Autres' ont été exclues des tables n° 1, 2, 4, 5 et 6.

(2) Les fréquences sont celles des réponses affirmatives, estimées à partir de l'échantillon sur l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, les données étant pondérées par les facteurs d'extrapolation du sondage. Le test de significativité est basé sur les intervalles de confiance à 95% et 99% associés au plan de sondage, avec les notations suivantes :

>, >> et <, << : Différences positives (>, >>) et négatives (<, <<) entre les sexes, significatives aux seuils de probabilité de 5% (>, <) et 1% (>>, <<)

+, ++ et -, -- : Différences positives (+, ++) et négatives (-, --) dans la catégorie phénotypique, par rapport à la moyenne de l'échantillon

•, •• et °, °° : Différences positives (•, ••) et négatives (°, °°) dans le type de ménage, par rapport à la moyenne de l'échantillon

Il existe bien sûr des variations significatives dans la perception du problème de la discrimination. Les chiffres montrent par exemple une conscience plus exacerbée des femmes, leur fréquence de réponses affirmatives est très souvent significativement supérieure à celle des hommes, ce qui s'explique par l'accumulation, pour elles, des risques de discrimination raciale, sociale et de genre. Les femmes rapportent également plus souvent que les hommes des expériences personnelles de discrimination (16% vs 12%). Dans la même logique d'exposition au risque, on observe aussi dans les niveaux de perception de la discrimination, un net gradient selon le phénotype. Mais, curieusement, son orientation n'est pas strictement du plus clair au plus foncé, les fréquences croissant généralement dans l'ordre : Indigènes, Métis, Blancs, Mulâtres, Noirs. Dans son étude sur Medellin, P. Wade (1997) a bien analysé la construction de l'identité raciale de la majorité métisse et son usage social et culturel dans la région *paisa*, le coeur symbolique du melting-pot colombien. Les stratégies de 'blanchissement' qu'il observe et relie à 'l'ordre racial' mis en place par les élites créoles, sont aussi à l'oeuvre à Cali, 'la ville noire'. Elles expliquent probablement l'occultation relative de la discrimination raciale par la population métisse.

Cela étant dit, il est frappant de constater à quel point le diagnostic formulé par la population blanche et métisse est cohérent avec celui des afro-colombiens, parfois même aussi sévère, comme dans le cas des discriminations policières contre les noirs ou de la fréquence des discriminations professionnelles. C'est là un premier élément 'modérateur' qu'il faut retenir pour nuancer le tableau assez sombre de l'inégalité raciale à Cali que nous avons brossé jusqu'ici : la condition faite à la population noire ne choque pas que les afro-colombiens et l'on constate dans l'opinion publique blanche et métisse un assez haut niveau de conscience et de solidarité. En témoigne également, comme nous l'avons dit, les basses fréquences, aussi bien dans les ménages afro-colombiens que dans ceux de contrôle, de la perception de discriminations raciales au sein du quartier. Dans le même ordre d'idée, les épisodes de violence dont les enquêtés ont été

personnellement victimes, ne sont presque jamais imputés au racisme. Cette absence de corrélation entre racisme et violence, dans un pays où cette dernière est endémique, est révélatrice de la spécificité du cas colombien. Le contraste évident avec d'autres contextes nationaux, en particulier celui des Etats-Unis, appelle une analyse fouillée du thème pour mettre à jour les ressorts et les effets sociaux de ce racisme 'tranquille' à la colombienne. Enfin un dernier élément, auquel on pouvait s'attendre s'agissant de la question d'ouverture du chapitre, est l'opinion unanime des enquêtés quant à la manière dont 'ils ont été traité par les gens à Cali' : 94% répondent par 'bien', ou l'un de ses nombreux superlatifs. Ainsi se dessine une hypothèse que devront étayer les analyses à venir : s'il est hors de doute que la discrimination selon la couleur de la peau existe à Cali, elle ne relève pas d'abord d'un racisme ordinaire et quotidien qui pourrait l'ensemble des rapports sociaux. De fait, la réputation de ville chaleureuse dont jouit Cali, comparée par exemple à Bogota ou Medellin, n'est pas usurpée et se fonde sur un climat social encore serein, même si la grave crise politique et économique dans laquelle est plongée le pays tend à le remettre en cause. Ce que dénoncent surtout les personnes interrogées, nous semble-t-il, c'est la discrimination institutionnelle, celle qui s'exerce dans l'entreprise et les services publics ou privés, le plus souvent d'ailleurs, à travers des rapports de classes.

#### *Les variations de l'affirmation d'une 'identité noire'*

Disposant, avec le recensement de 1993 et l'enquête CIDSE/IRD de 1998, de deux corpus de réponses à des questions d'autoperception ethnique et phénotypique, l'occasion nous est donnée de mettre en relation ces réponses avec, d'une part, les variables socio-démographiques individuelles que nous fournissent les deux sources (sexe, âge, niveau d'éducation, catégorie socioprofessionnelle), d'autre part, des descripteurs du contexte dans lequel elles sont énoncées : localisation géographique de la résidence, taille de la localité, zone de résidence et statut migratoire des individus enquêtés à Cali. Ce deuxième groupe de variables permet d'accéder, à

travers la bibliographie, aux contextes régionaux et locaux et à leurs dynamiques politique et culturelle, facteurs dont on peut penser qu'ils ont une influence importante. Enfin, dans le cas de l'enquête faite à Cali, on dispose également de deux autres variables potentiellement déterminantes : le phénotype des individus observé par l'enquêteur et les caractéristiques de l'enquêteur lui-même (sexe, phénotype).

Comment s'articule cet ensemble de facteurs pour expliquer les variations de l'autoperception ethnique dans l'ensemble de la région de peuplement noir du sud-ouest colombien<sup>14</sup> et de celle de la couleur de peau parmi la population afro-colombienne de Cali ? A quelles hypothèses peut nous conduire cette analyse quant au processus de construction d'une affirmation identitaire noire en Colombie ? Quelles répercussions auront ces hypothèses sur la suite de l'analyse des résultats de l'enquête et leur interprétation ? L'outil statistique choisi pour tenter de répondre à ces questions est la régression logistique (nous aurions pu opter pour l'analyse discriminante, mais ses résultats sont plus difficiles à communiquer). Elle s'appliquera aux tables de contingences qui croisent avec les variables explicatives (regresseurs), les variables dépendantes dichotomiques (réponses) définies comme suit.

1. RESPNEG (question ethnique du recensement de 1993) : sont codées 'OUI' les personnes ayant répondu qu'elle appartenait à une '*comunidad negra*'.
2. RSPNEGRA (question sur la couleur de peau dans l'enquête CIDSE/IRD) : sont codées 'OUI' les personnes dont la réponse contient l'adjectif '*negra/o*', seul ou dans une phrase affirmative.

Les modèles log-linéaires que nous présentons estiment, par la méthode du maximum de vraisemblance, les valeurs des paramètres correspondants à chacun des effets inclus (effets principaux des variables explicatives considérées indépendantes les unes des autres, ou effets

---

<sup>14</sup> : Entendue ici comme l'ensemble des communes de la côte pacifique des départements du Valle del Cauca, Cauca et Nariño, et la totalité du département du Chocó.



croisés des modalités de plusieurs variables), dans l'équation linéaire qui exprime le logarithme de la fréquence de réponse positive observée dans une case donnée du tableau de contingence (probabilité empirique), en fonction de l'ensemble des logarithmes des fréquences de modalités des variables explicatives qui définissent la case. A chaque estimation de paramètre est associé un test de significativité (et un intervalle de confiance) qui mesure l'importance statistique de l'effet<sup>15</sup>.

Malgré son échec à l'échelle nationale et des grandes agglomérations, la question ethnique du recensement de 1993 saisit bien, dans la région de peuplement noir du Pacifique, le niveau général et les variations locales de l'affirmation de l'appartenance à la communauté noire. Dans l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, la fréquence des réponses positives est de 44,5% et subit de très fortes variations locales : de 3% dans la commune de Buenaventura (côte pacifique du Valle), elle passe à 27% dans la côte pacifique du Nariño, 71% dans celle du Cauca, 81% dans l'ensemble des communes du sud et du centre du Choco, pour dépasser 95% dans le nord du département, en particulier dans la capitale, Quibdó. On est évidemment tenté de rapprocher ces variations des dynamiques locales de l'émergence des nouvelles identités ethniques ou néo-ethniques qui accompagnent le mouvement social des '*comunidades negras*' : celui-ci naît précisément à Quibdó et dans l'espace rural du nord du Choco à la fin des années quatre-vingt, et aboutit, juste avant le recensement, à l'adoption de la loi 70. La régression logistique confirme largement cette hypothèse. Dans le modèle complet des effets principaux, les six paramètres correspondants aux variables considérées indépendamment les unes des autres (le sexe, l'âge, le niveau d'éducation, la catégorie socioprofessionnelle, la taille de la localité et la

---

<sup>15</sup> : Les procédures utilisées sont LOGISTIC et CATMOD, du logiciel SAS, où ce test est basé sur la statistique de  $\chi^2$  de Wald (1943). Ces procédures ne permettent malheureusement pas la prise en compte du plan de sondage, et le test étant évidemment très sensible à la taille des échantillons, nous avons utilisés, dans le cas de l'enquête CIDSE/IRD, les données non pondérées ; les fréquences de réponses positives ne coïncident donc pas exactement avec celles mentionnées dans le tableau 2.

région de résidence) sont tous significatifs (tableau 2)<sup>16</sup>. Cependant l'effet du contexte régional domine de très loin tous les autres, expliquant une part de la variabilité des réponses dix fois supérieure aux deux effets suivants, la catégorie socioprofessionnelle et la taille de la localité. En comparaison, le sexe et le niveau d'éducation ont des effets très faibles (plus de cinquante fois inférieurs). Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les habitants d'une commune du nord du Choco ont une probabilité de réponse positive 3,5 fois supérieure à ceux de la côte pacifique du Nariño, alors qu'à Buenaventura cette probabilité est 4 fois inférieure. Le rôle de la catégorie socioprofessionnelle est également clair : il oppose les statuts de travailleurs indépendants ou familiaux de l'agriculture, de la pêche et des mines (effet positif, particulièrement dans le secteur minier où la probabilité est multipliée par 2,5 par rapport à la catégorie 'tâches ménagères') aux ouvriers, employés ou patrons de tous les secteurs (probabilité diminuée d'environ 5 à 10%). Là encore, il faut replacer l'interprétation de ces différences dans le contexte 'neo-communautariste' qui préside à la naissance de la nouvelle 'identité afro-colombienne'. Comme le souligne Michel Agier, « Il fallut les politiques développementistes vis-à-vis de la région pacifique ainsi qu'une envolée, à l'échelle mondiale (relayée localement par les organisations non gouvernementales et l'église catholique), des discours valorisant le régionalisme, le localisme, l'identité ethnique et la protection de l'environnement pour que l'identité afro-colombienne du Pacifique commence à se bâtir, au tournant des années quatre-vingts, quatre-vingt-dix. »<sup>17</sup>. Dès lors, l'accès au statut et aux subsides prévus par la loi 70, repose sur la production d'une identité culturelle et ethnique liée avant tout à un territoire (les régions rurales de la côte pacifique) et à un système économique d'exploitation des ressources au cœur duquel figure la micro entreprise familiale traditionnelle basée sur la conjonction d'activités agricoles, halieutiques et minières (d'ailleurs très menacée).

On voit alors sans surprise les populations les plus directement concernées par ce nouveau

<sup>16</sup> : Ce modèle ne permet pas d'écarter d'éventuelles interactions (l'hypothèse d'indépendance entre les variables est rejetée), malgré tout l'ajustement des fréquences marginales est assez satisfaisant (l'écart type des résidus est de 8%). En revanche l'hypothèse d'indépendance peut être admise pour le modèle intégrant toutes les interactions d'ordre 2 (absence d'interactions d'ordre supérieur), dont nous commentons certains résultats.

<sup>17</sup> : M. Agier (2000), rapport final du projet CIDSE/IRD à COLCIENCIAS, non publié.

dispositif juridique ‘coller au plus près’ de l’affirmation d’une identité néo-ethnique que, d’une certaine manière, la constitution exige d’eux. Quant à la taille de la localité, le modèle à interactions d’ordre 2 montre que son effet propre s’efface devant les effets croisés avec la catégorie socioprofessionnelle et la région de résidence, pointant ainsi les ‘niches’ sociales et géographiques de plus forte affirmation ethnique : employés domestiques, ouvriers et employés des manufactures, du commerce et des services résidant dans les villages de moins de 5.000 habitants (particulièrement dans la côte pacifique du Cauca), travailleurs indépendants ou familiaux de l’exploitation minière dans ces mêmes villages mais surtout dans les petites villes de 5.000 à 50.000 habitants du Choco. Notons enfin, dans ce modèle, la forte affirmation ethnique des habitants du nord du Choco ayant un niveau d’éducation supérieur (probabilité pratiquement doublée par rapport au niveau d’éducation primaire incomplet), dont on connaît le rôle clef dans la mobilisation avant et pendant la discussion de la loi 70.

L’approche néo-ethnique retenue dans la question du recensement donne donc lieu à une interprétation très utilitaire de l’affirmation d’appartenance à la ‘communauté noire’, où celle-ci s’avère socialement et politiquement instrumentalisée par l’ensemble des acteurs. Cependant, à ce stade, deux questions surgissent. Premièrement, la population prise en compte dans le modèle ne comprend pas que les personnes d’ascendance africaine qui sont principalement susceptibles de répondre affirmativement à la question, puisque ces dernières ne sont pas identifiables dans le recensement. Et si les relations mises en évidence, qui conduisent à cette vision utilitariste de l’identité afrocolombienne, étaient elles même surdéterminées par les structures géographique, démographique et sociale de la population d’ascendance africaine ? En d’autres termes, n’est-ce pas surtout le phénotype qui conditionne l’affirmation de l’appartenance néo-ethnique ? En second lieu, cette approche reste muette sur les populations noires et mulâtres émigrées hors de l’espace géographique concerné par la loi 70, aujourd’hui majoritaires, et chez qui nous avons vu que l’affirmation néo-ethnique est nulle ou presque (ce qui cadre parfaitement avec

l'interprétation adoptée jusqu'ici). Qu'en est-il alors des processus de construction d'une identité noire en ville et, s'il existent, sur quoi se fondent-ils?

Pour la modélisation des données recueillies à Cali, nous disposons, outre les variables déjà considérées dans la modélisation des données censitaires (sexe, âge, niveau d'éducation, catégorie socioprofessionnelle), de quatre nouvelles variables : la caractérisation phénotypique de l'enquête observée par l'enquêteur (4 modalités : *negro*, *mulato*, *blanco*, *mestizo y otro*), la signalétique de l'enquêteur (4 modalités : femme noire ou mulâtre, homme noir ou mulâtre, femme blanche ou métisse, homme blanc ou métisse), la zone de résidence dans Cali (4 modalités : quartiers populaires de l'est, quartiers de classe moyenne du péricentre et de l'est, quartier populaires de la périphérie occidentale, quartiers résidentiels du sud) et enfin, le statut migratoire (15 modalités construites à partir du croisement du lieu de naissance –natifs de Cali vs migrants- et du lieu d'origine entendu comme la région de naissance des migrants ou, dans le cas des natifs, de leurs parents, éventuellement migrants<sup>18</sup>). La population à laquelle va s'appliquer le modèle est l'ensemble des personnes de l'échantillon ayant un phénotype noir ou mulâtre, âgées de 18 ans et plus et ayant répondu à la question. Parmi ces 1256 personnes, 41,6% se sont déclarés de peau noire et 65,4% si l'on agrège les adjectifs '*negra*' et '*morena*'. A Cali, les contenus des deux adjectifs sont très différents : l'emploi de '*negra*' par la population blanche et métisse contient souvent (mais pas toujours) une intention de stigmatisation, explicite ou non, tandis que l'appellation euphémisante '*moreno/a*', est une catégorie qui vise systématiquement à évacuer tout contenu racial explicite, surtout lorsque la personne qui l'utilise n'a pas d'ascendance africaine visible, et ce y compris dans des situations objective de discrimination raciale. Aux yeux de la majorité de la population noire et mulâtre, elle est donc chargée de plus

---

<sup>18</sup> : la définition de la variable est semblable à celle de l'origine géographique construite à partir des données du recensement (cf référence citée en note de bas de page n°8), à la différence près que le lieu de naissance des parents est maintenant connu dans tous les cas.

de stéréotypes paternalistes et racistes que *'negra/o'*<sup>19</sup>. Ce contexte explique pourquoi ces deux mots peuvent témoigner d'une affirmation 'identitaire' opposée, lorsqu'il sont énoncés en réponse à la question d'auto identification phénotypique. La réponse *'negra'* correspond dans beaucoup de cas à une intention revendiquant l'appartenance à la 'communauté des descendants d'africains', en tant que minorité historiquement discriminée, alors que la réponse *'morena'* est interprétée par beaucoup comme une recherche d'invisibilité raciale et une stratégie de 'blanchiment'<sup>20</sup>. L'analyse des réponses utilisant l'adjectif *'negra/o'*, opposées aux autres (variable RSPNEGRA), constitue donc une première entrée statistique pour aborder le processus de construction de l'identité 'noire' à Cali.

Etant donnée la taille de l'échantillon, la table de contingence multiple est trop clairsemée pour ajuster un modèle complet retenant les huit variables. La procédure LOGISTIC permet de sélectionner les variables dans l'ordre de leur contribution à la variabilité totale des réponses. On retient alors quatre variables, les autres ne passant pas le seuil de significativité. Ce sont, dans l'ordre : le phénotype, l'âge, la catégorie professionnelle et le statut migratoire des répondants. La zone de résidence n'apparaît déterminante que lorsque l'on ne fait pas intervenir le phénotype, ce qui montre une forte liaison entre les deux variables et nous renvoie à la 'spécialisation socio-raciale' de l'espace résidentiel à Cali déjà analysée. Le premier résultat important est l'absence d'effets du sexe de l'enquêté et des caractéristiques de l'enquêteur : la relation enquêteur/enquêté n'a pas l'importance que l'on pouvait craindre et que lui prête souvent les anthropologues dans leur critiques de ce type d'approche. Ce que nous sommes entrain d'analyser n'est donc pas principalement une identification phénotypique relationnelle, au sens de ce que M. Agier appelle « le jeu de rôles quasi-goffmanien entre l'interviewer et l'interviewé ».

---

<sup>19</sup> : on peut risquer un parallèle avec les expressions 'personne de couleur' ou 'personne typée' comme euphémismes de désignation de la population noire en France.

<sup>20</sup> : Un peu à l'instar de ce que désigne 'Uncle Tom' aux Etats-Unis, voir, à ce propos, les paroles de la chanson 'Se han tomado la cosa...', dans le dernier disque du groupe 'Niche', le plus connu des orchestre de Salsa de Cali.

Ce modèle à quatre variables a d'assez bonnes performances, tant pour prévoir les réponses individuelles (74% d'exactitude) que pour estimer les fréquences du tableau de contingence<sup>21</sup>. C'est maintenant l'effet du phénotype qui domine très largement : il explique de 5 à 30 fois plus de la variabilité des réponses que les trois autres variables. Ainsi, les personnes de phénotype noir ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité environ quatre fois supérieure aux personnes de phénotype mulâtre de déclarer leur couleur de peau noire (les fréquences marginales observées sont de 57% chez les premières contre 12% chez les secondes). Cependant le test du chi deux conduit à rejeter l'hypothèse d'indépendance entre les variables dans ce modèle. Au vu de résultats déjà obtenus, on doit, en particulier, s'intéresser aux interactions entre le phénotype, l'origine migratoire, la catégorie professionnelle et la zone de résidence. L'échantillon étant trop réduit pour modéliser les interactions des quatre variables, nous nous limiterons aux modèles saturés croisant le phénotype avec les trois autres.

Les résultats conduisent, quant aux effets de l'origine géographique et de l'âge, à des conclusions opposées par rapport au modèle de l'affirmation ethnique dans la région pacifique. A Cali, la seule région d'origine qui favorise de manière significative l'affirmation d'une couleur de peau noire est la côte pacifique du Cauca ; qui plus est le coefficient significatif n'est pas celui correspondant aux migrants nés dans la région mais celui de leur descendants nés à Cali (probabilité deux fois supérieure à la moyenne). En revanche, les descendants de migrants de l'intérieur des départements du Valle, Cauca et Nariño ainsi que les migrants des autres départements de Colombie, deux origines éloignées des influences démographiques et culturelles noires, la déclarent significativement moins (probabilités réduite de plus d'un tiers par rapport à la moyenne). Le reste de la variabilité des réponses selon l'origine migratoire ne doit pas être attribué à cette origine en propre mais aux variations de la composition phénotypique des populations. Ainsi, contrairement à ce que l'on attendait au vu de l'affirmation massive

---

<sup>21</sup> : l'écart type des résidus est de 8%, en exceptant les quatre cellules les plus mal ajustées à cause d'effectifs très faibles.

d'appartenance à la communauté noire des recensés dans le département du Choco, à Cali, les originaires de ce département, à phénotype, profession et âge égaux, ne déclarent pas plus une couleur de peau noire que les personnes d'autres origines. Enfin, l'effet de l'origine est parfois différent selon le phénotype. C'est le cas pour les migrants de la côte pacifique du Nariño, leurs descendants nés à Cali, et les migrants de Buenaventura, chez qui les personnes caractérisées 'noires' déclarent relativement moins une couleur de peau noire que pour d'autres origines alors qu'au contraire, les personnes caractérisées 'mulâtres' la déclarent relativement plus. L'âge, quant à lui, joue à l'inverse du modèle précédent où l'on constatait une sous déclaration faible mais significative chez les plus de 50 ans; ce sont maintenant les jeunes de 18 à 30 ans qui affirment légèrement moins un phénotype noir que leurs aînés (probabilité inférieure d'un septième à la moyenne).

Les catégories socioprofessionnelles ne jouent pas dans l'affirmation du phénotype noir à Cali, le rôle déterminant qu'elles avaient dans le premier modèle. Au seuil de confiance de 95%, seuls les ouvriers qualifiés de l'industrie tendent à déclarer plus fréquemment une couleur de peau noire (probabilité 1,8 fois supérieure à celle des inactifs). Pour certaines catégories professionnelles, comme le secrétariat et les personnels administratifs, les artisans qualifiés, ou les personnels non qualifiés de l'artisanat, de la construction et du transport, la déclaration d'une couleur de peau noire dépend à nouveau du phénotype : les personnes caractérisées 'noire' la déclare un peu moins fréquemment que dans les autres catégories d'emploi. Enfin, les quartiers d'invasions sur les flancs de la cordillère occidentale ('*comunas*' 18 et 20), où la présence de population caractérisée 'noire' est la plus faible (moins de 3%% contre 15% en moyenne), constituent la seule zone de résidence exerçant un effet propre sur la réponse : à phénotype égal, la probabilité de se déclarer de peau noire y est divisée par deux.

On peut d'ores et déjà conclure, d'une part, que l'auto affirmation phénotypique des populations afrocolombiennes à Cali est très fortement liée au phénotypique observé par l'enquêteur. Elle fonctionne donc, avant tout, en étroite relation avec les catégories raciales utilisées par les habitants, les divisions et les frontières qu'elles sous-entendent, et les charges de stigmates ou, au contraire, de connotations positives, que, selon les contextes, elles véhiculent. Si d'autres déterminants existent, comme l'origine migratoire, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, ou le lieu de résidence, ils ne jouent qu'ensuite. Les effets de ces autres variables nous signalent, d'autre part, que les enjeux du processus de construction de l'identité 'noire' à Cali semblent tout à fait indépendants des dispositions prévues par la loi 70, et même, probablement, du processus socio-politique qui a conduit à son adoption : ses déterminants s'écartent donc dans une large mesure de ceux de l'identité néo-ethnique dans la région pacifique. Le cadre interprétatif retenu pour décrire l'élaboration de cette dernière, qui conduit à sa 'déconstruction' à la lumière des enjeux sociaux et politiques de la loi (Agier et Hoffmann, 1998), s'en trouve peut être lui même relativisé, dans la mesure où il est impossible de mesurer précisément son degré de dépendance aux caractéristiques raciales des populations concernées. Il doit, en tout cas, être modifié pour rendre compte des avatars urbains de la nouvelle identité afro-colombienne. Celle-ci apparaît à la fois plus complexe et plus endogène. Plutôt qu'à une sorte de transfert en ville d'une hypothétique identité ethnoterritoriale acquise ou transmise à travers la région d'origine, le processus de son élaboration répond d'avantage, nous semble-t-il, à la nécessité d'affronter, en tant que citoyennes et citoyens soumis à différents types de discriminations ou, du moins, en percevant les risques, les inégalités d'accès aux marchés urbains de l'éducation, du travail, de la santé, de la consommation etc.

### ***Conclusion***



Les premiers résultats de l'enquête confirment que la population noire et mulâtre de Cali ne présente pas d'homogénéité quant à ses caractéristiques sociodémographiques, en particulier à cause de sa mobilité forte et extrêmement variée, par ses origines géographiques comme par ses contextes historiques et économiques. Pour être efficace, l'analyse devra donc s'appuyer en grande partie sur la description de cette mobilité, en détaillant, tant dans sa dimension spatiale que temporelle, ses aspects économiques, sociaux et culturels. Les origines géographiques des flux migratoires, les itinéraires résidentiels hors et dans Cali, les conditions d'accès aux différents types de capital économique et social, sont des facteurs déterminants des stratégies d'insertion et d'adaptation économique, sociale et culturelle au milieu urbain, qui doivent être étudiés avec des outils spécifiques. L'interprétation des différentiels observés, devra soigneusement tenir compte de la dialectique entre les facteurs spatiaux, historiques, sociaux et raciaux. Qu'en est-il également de l'impact des politiques urbaines, et particulièrement de leurs volets sociaux, sur la réalité et la perception de la ségrégation sous ses multiples formes ? La pertinence analytique de la distinction binaire afro-colombien/non afro-colombien, au niveau des ménages, ou des distinctions phénotypiques au niveau des individus, en tant que catégories d'interprétation et d'explication des caractéristiques et des comportements individuels ou collectifs, est soumise à toutes ces conditions... Il ne s'agit pas de traiter du facteur racial indépendamment des autres et encore moins de lui attribuer une quelconque préséance, mais le fait d'en disposer par l'enquête apporte, à l'évidence, des éléments intéressants pour une sorte 'd'épidémiologie' de la discrimination et des facteurs d'exposition au racisme dans le contexte colombien actuel.

## *bibliographie*

- AGUDELO C., (1998), Cambio constitucional y organización política de las poblaciones negras en Colombia, Proyecto Movilidad, urbanización e identidades de las poblaciones afrocolombianas, Documento de trabajo n° 26, Universidad del Valle, Cali, fotocop, 28 p.
- AGUDELO C., HOFFMANN O., RIVAS N., (1999), Hacer política en el Pacífico sur, algunas aproximaciones, Documentos de trabajo del CIDSE n° 39, Proyecto CIDSE-IRD, Cali, 83 p.
- AGIER M., HOFFMANN O., (1999), Les terres des communautés noires dans le Pacifique colombien, Interpretations de la loi et stratégies d'acteurs, Problèmes d'Amérique Latine, n° 32, Paris, pp. 17-42.
- AROCHA J., (1992), Los negros y la nueva constitución colombiana de 1991, América Negra n° 3, Pontificia Universidad Javeriana, Bogotá.
- BARBARY O., (1998), Cuestionario de la encuesta «Movilidad, urbanización e identidades de las poblaciones afrocolombianas», Universidad del Valle, Cali, 32 p.
- BARBARY O., ROBAYO V., (1998), Manual de recolección, Encuesta «Movilidad, urbanización e identidades de las poblaciones afrocolombianas», Universidad del Valle, Cali, 78 p.
- BARBARY O., RAMIREZ H.F., (1997), Tabulación del censo de población y vivienda de 1993 en Cali, Informe de etapa de la parte cuantitativa n° 1, Proyecto Movilidad, urbanización e identidades de las poblaciones afrocolombianas, Vol. 1, Universidad del Valle, Cali, 752 p.
- BARBARY O., BRUYNEEL S., RAMIREZ H.F., URREA F., (1999), Afrocolombianos en el área metropolitana de Cali, estudios sociodemográficos, Documentos de trabajo del CIDSE n° 38, Proyecto CIDSE-IRD, Cali, 98 p.
- BLUM A., (1998), Comment décrire les immigrés? À propos de quelques recherches sur l'immigration, Population n° 3-1998, Paris, pp. 569-588.
- DE FRIEDEMANN N., (1998), Le rôle de l'Afrique et des Noirs dans la construction de l'Amérique, in «La chaîne et le lien, Une vision de la traite négrière», pp. 383-394, UNESCO, Paris.
- Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique (éds. ANTOINE Ph., BONVALET C., COURGEAU D., DUREAU F., LELIEVRE E.), (1999), Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques, INED-PUF, Coll. Méthodes et savoirs n° 3, Paris, 336 p.
- HOFFMANN O., PISSOAT O., (1999), Aproximación a la diferenciación espacial en el Pacífico, un ensayo metodológico, Documentos de trabajo del CIDSE n° 42, Proyecto CIDSE-IRD, Cali, 47 p + anexos.
- LE BRAS H., (1998), Le démon des origines, Démographie et extrême droite, Editions de l'Aube, Paris, 261 p.
- SIMON P., (1997), La statistique des origines, race et ethnicité dans les recensements aux Etats-Unis, Canada et Grande Bretagne, in «Sociétés contemporaines», n°26, Paris, pp. 11-44.
- SIMON P., (1998), Nationalité et origine dans la statistique française Les catégories ambiguës, in «Population», n°3-1998, Paris, pp. 541-568.
- TAGUIEFF P.A. y alli, (1993), Face au racisme, tome 1 : Les moyens d'agir, tome 2 : Analyses, hypothèse, perspectives, La Découverte, Paris, 237p. & 336 p.
- TRIBALAT M. (avec la participation de P. SIMON et B. RIANDEY), (1996), De l'immigration à l'assimilation, enquête sur les population d'origine étrangère en France, La Découverte/INED, Paris, 302 p.
- URREA F., (1997), Dinámica sociodemográfica, mercado laboral y pobreza urbana en Cali durante las décadas de los años del 80 y 90, in «Coyuntura Social», n° 17, Bogotá, pp. 105-164.
- URREA F., ORTIZ C.H., (1999), Patrones sociodemográficos, pobreza y mercado laboral en Cali, document de travail pour la Banque Mondiale, Cali, 66 p.

VANIN A., AGIER M., HURTADO T, QUINTÍN P., (1999), Imágenes de las ‘culturas negras’ del Pacífico colombiano, Documentos de trabajo del CIDSE n° 40, Proyecto CIDSE-IRD, Cali, 63 p.

WADE P., (1997), Gente negra, nación mestiza. Dinámicas de las identidades raciales en Colombia, Eds. Universidad de Antioquía, ICAN, Siglo del Hombre, Uniandes, Bogotá.